

Données synthétiques sur la situation financière de la commune 2021-2022

01) Contexte financier de l'exercice 2022

↳ Zone Euro

- Une reprise plus tardive mais solide
- Un soutien massif des institutions européennes

↳ En France

- Une reprise menacée par l'émergence du variant Omicron
- Retour à la normale sur le marché du travail
- Une inflation transitoire qui se prolonge
- Des entreprises qui se portent bien
- Des dépenses toujours expansionnistes malgré la reprise

↳ Au niveau de la commune

- Personnel : L'impact de la pandémie moins importante en 2021 qu'en 2020
Recrutement d'un agent en charge de l'accueil dans le cadre d'une mutation
- Fiscalité :

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour les contribuables.

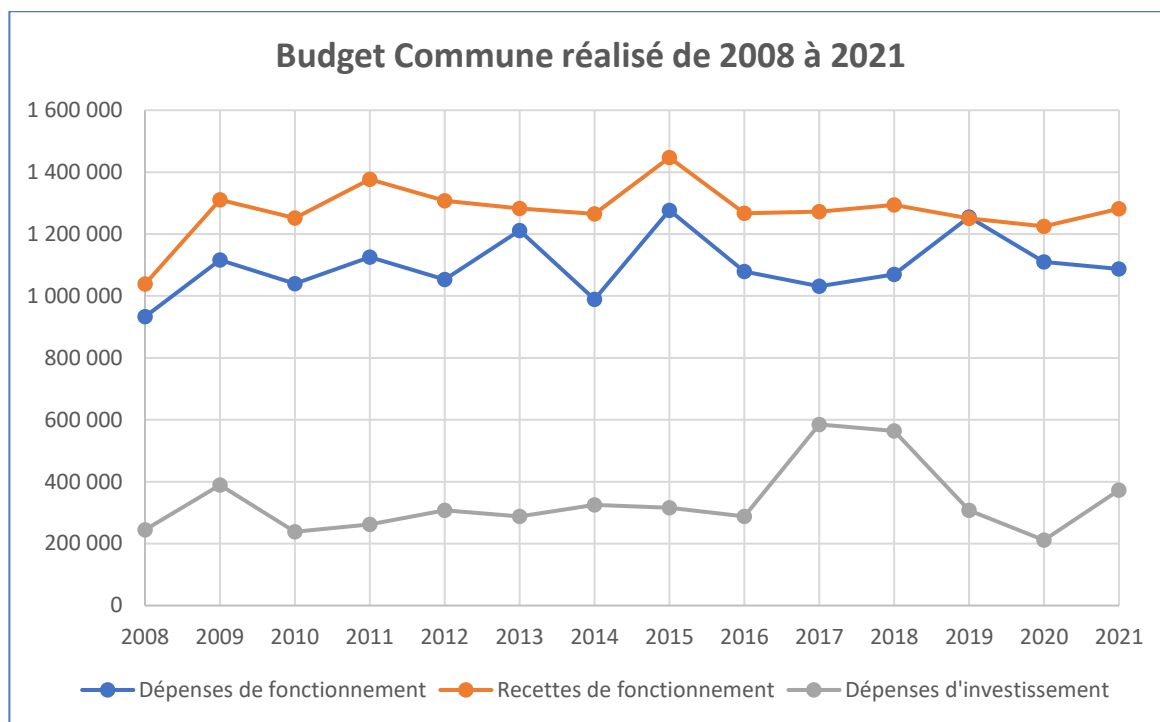
Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

La suppression de la taxe d'habitation a entraîné une modification du vote des taux pour 2021. En effet, avec la disparition de la TH sur les résidences principales, le taux de foncier bâti devient le nouveau taux pivot. De ce fait, les communes ne votent pas de taux de taxe d'habitation en 2021 et 2022.

02) Priorités du budget

- ↳ Maîtrise des dépenses de fonctionnement en trouvant un juste équilibre entre les différents paramètres budgétaires
- ↳ Maintien des taux communaux des impôts locaux malgré les fortes contraintes sur le plan des dotations de l'Etat et de la compensation de la ressource TH auxquelles est soumise l'élaboration du budget 2022
- ↳ Maintien d'une capacité d'autofinancement supérieure au taux plancher de 7-8 % constituant le seuil d'alerte
- ↳ Maintien d'une capacité de désendettement inférieure à 12 années constituant le seuil d'alerte.

03) Evolution des ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement



04) Montants du budget consolidé (et des budgets annexes)

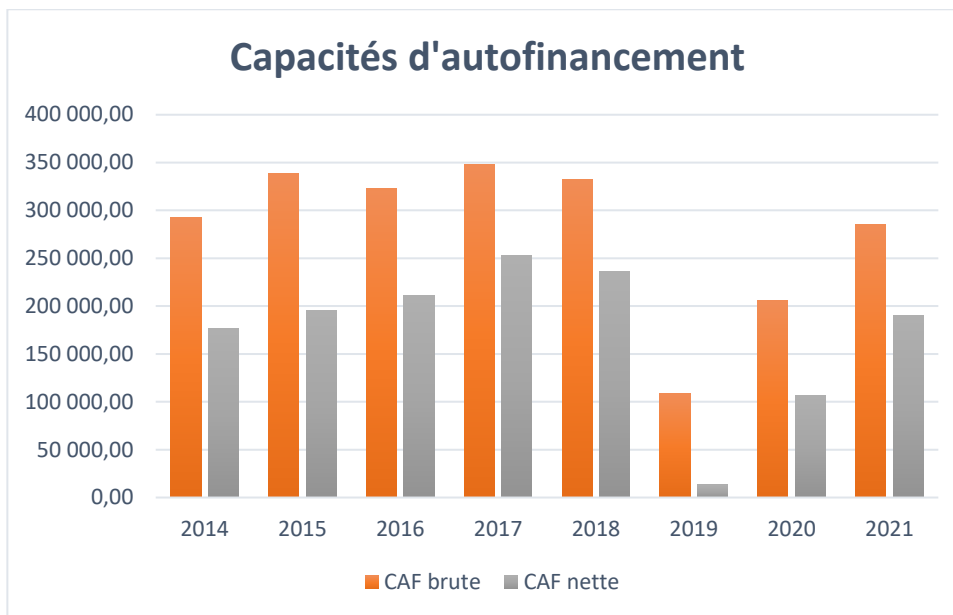
Comptes administratifs 2021				
	Budget principal	Service Eau	Service Assainissement	Totaux
Dépenses de fonctionnement	1 087 447,85 €	192 109,06 €	126 577,97 €	1 406 134,88 €
Recettes de fonctionnement	1 281 459,34 €	163 253,69 €	147 673,31 €	1 592 386,34 €
Dépenses d'investissement	372 419,09 €	91 187,93 €	11 478,88 €	475 085,90 €
Recettes d'investissement	222 926,05 €	82 190,20 €	57 758,95 €	362 875,20 €

Budgets primitifs 2022				
	Budget principal	Service Eau	Service Assainissement	Totaux
Dépenses de fonctionnement	1 550 000,00 €	204 300,00 €	263 900,00 €	2 018 200,00 €
Recettes de fonctionnement	1 550 000,00 €	204 300,00 €	263 900,00 €	2 018 200,00 €
Dépenses d'investissement	1 951 000,00 €	355 600,00 €	356 000,00 €	2 662 000,00 €
Recettes d'investissement	1 951 000,00 €	355 600,00 €	356 000,00 €	2 662 000,00 €

05) Crédits de fonctionnement pluriannuel

Projets	2017 Montants TTC	2018 Montants TTC	2019 Montants TTC	2020 Montants TTC	2021 Montants TTC	2022 Prévisions
Assistance technique – Exploitation des Installations de production d'eau potable	13 151,40 €	31 046,75 €	22 752,00 €	18 855,12 €	36 484,22 €	36 000,00 €
Assistance technique – Exploitation de la station d'épuration des déversoirs d'orage	31 931,00 €	39 035,00 €	41 378,65 €	40 817,27 €	36 283,89 €	41 000,00 €

06) Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette



07) Dotation Globale de Fonctionnement

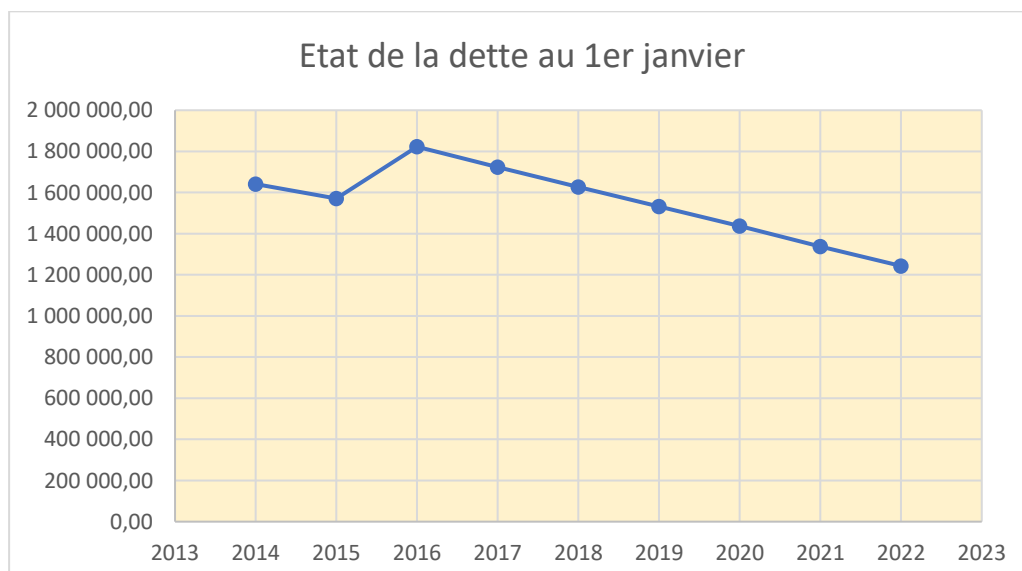
En 2014, le montant total de l'effort demandé aux communes au titre du redressement des finances publiques s'est élevé à 588 M€, en 2015 et 2016 à 1 450 M€ et en 2017 à 300 M€.

Au niveau des finances communales, cette contribution s'est traduite par une baisse significative de la Dotation Globale de Fonctionnement : - 67,69 % entre 2013 et 2021. **Soit une perte sèche de 522,912 € sur les huit exercices concernés.**

Montants perçus : DGF 2013 : 131 913 €	DGF 2017 : 55 922 €	DGF 2021 : 42 627 €
DGF 2014 : 121 791 €	DGF 2018 : 51 855 €	
DGF 2015 : 96 152 €	DGF 2019 : 48 526 €	
DGF 2016 : 69 779 €	DGF 2020 : 45 740 €	

08) Niveau d'endettement de la commune

- Evolution de la dette à partir depuis 2014 après reprise des emprunts du camping au budget principal :



Un emprunt arrive à échéance en 2022. Le montant de son échéance annuelle s'élève à 7 797,51 €.

- Capital restant dû au 01/01/2022 : 1 243 027,12 €
- Capital remboursé en 2022 : 76 328,66 €
- Recours prévisionnel à l'emprunt : 700 000,00 €
- Encours prévisionnel au 31/12/2022 : 1 866 698,46 €

Service de l'Eau et de l'Assainissement

Les budgets annexes n'ont plus d'encours depuis février 2016 pour le Service Eau et Juillet 2017 pour le Service Assainissement.

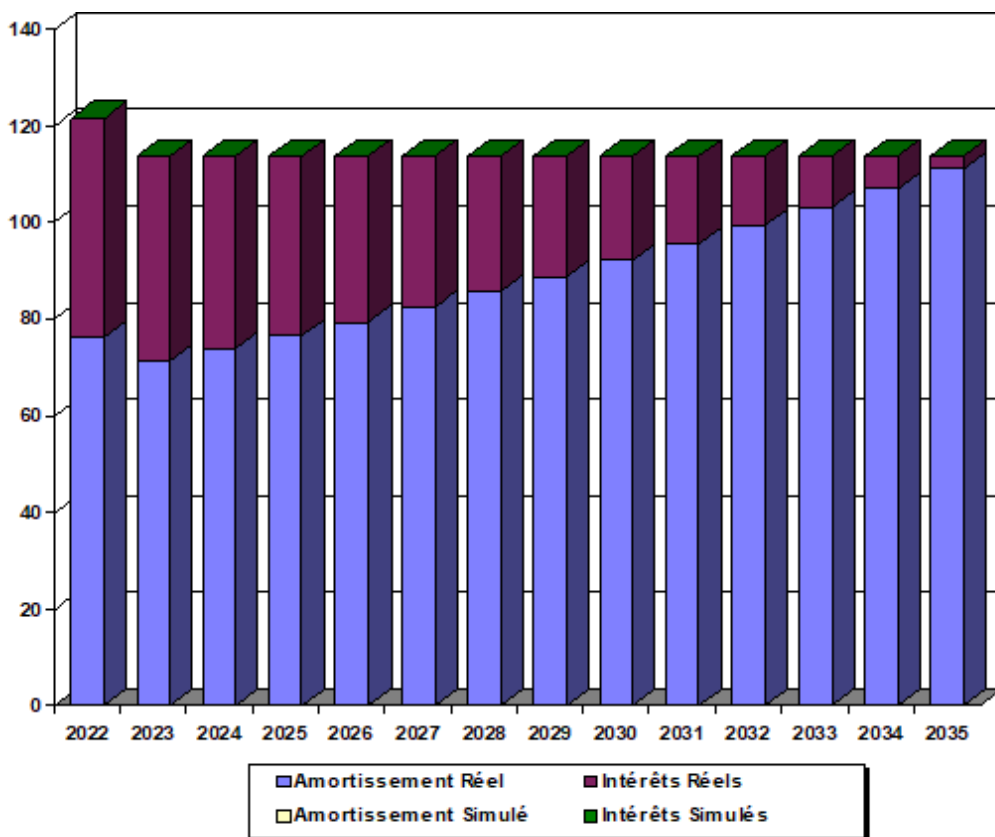
09) Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement).

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

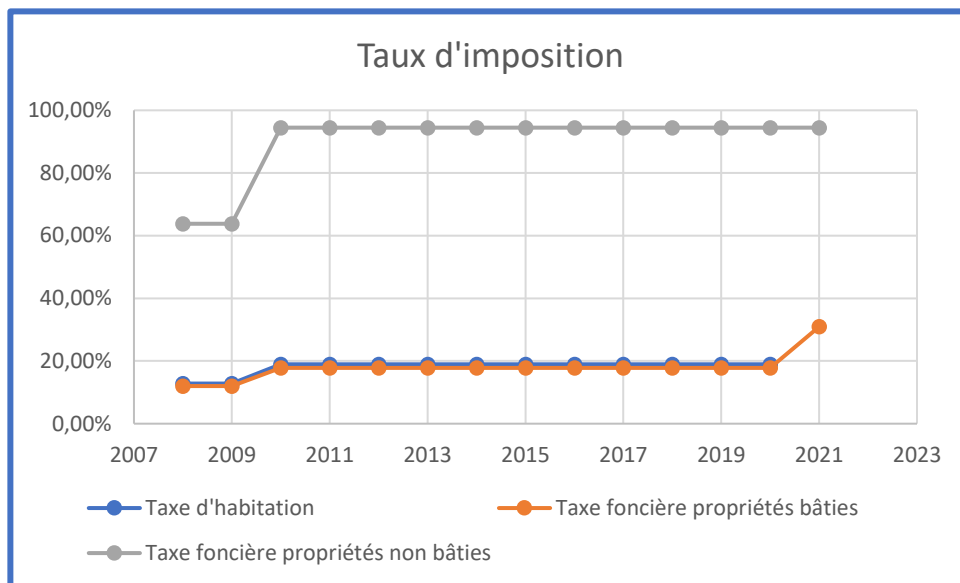
La capacité d'extinction de la dette est de 6,55 années. Le taux d'alerte est estimé à 12 années.

Courbe de remboursement des annuités

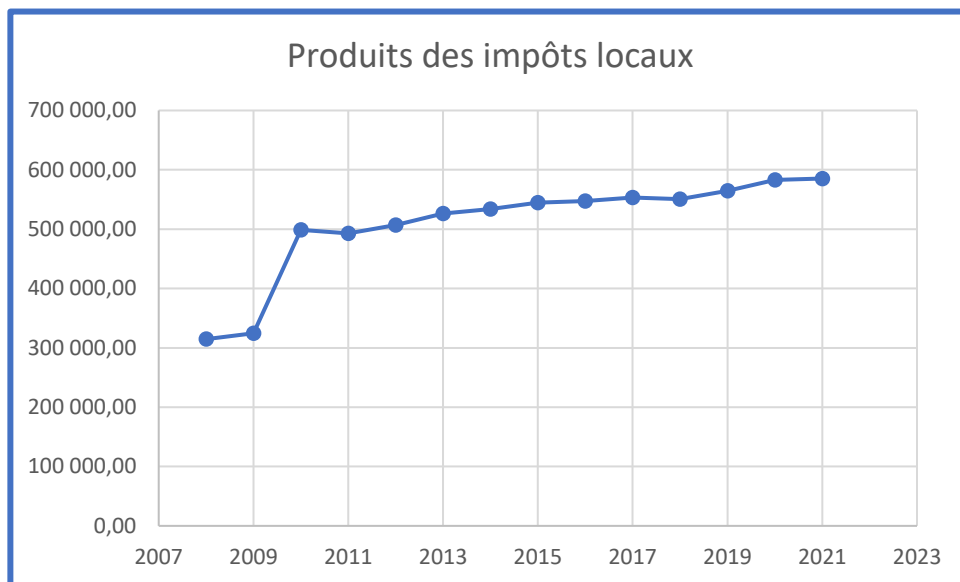


10) Fiscalité directe locale

Evolution des taux :



Produits des impôts locaux



11) Principaux ratios (chiffres publiés en 2021 pour la strate)

Ratios	Commune	Strate
	CA 2021	CA 2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	596,71 €	615,00 €
Produit des impôts directs (hors DPU) / habitant	336,17 €	352,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	775,33 €	787,00 €
Dépenses brutes d'équipement / population	133,73 €	260,00 €
Endettement /habitant au 01/01/21 (Popul. DGF 2020 habitants)	838,37 €	611,00 €
Dotation Globale de Fonctionnement / population	30,91 €	154,00 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	34,66 %	45,10 %
Marge d'autofinancement courant (DRF+Remb.dette / RRF)	84,64 %	87,80 %

Dépenses d'équipement / Recettes réelles de fonctionnement	17,25 %	33,10 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	108,13 %	77,60 %
Potentiel fiscal par habitant (2021)	744,79 €	735,59 €
Effort fiscal (2021)	1,214895	1,044245
Capacité d'extinction de la dette	6,55 ans	Taux d'alerte : 12 ans
Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement	23,04 %	Taux d'alerte : 7-8 %

12) Effectifs de la commune et charges de personnel

↳ Effectifs pourvus au 1^{er} janvier 2022

Grades ou emplois	Catégories	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Filière administrative		3		3
Adjoint administratif	C	1		1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1		1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1		1
Filière technique		3	1	4
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2		2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	2
Filière sociale		2		2
Agent spécialisé principal 1 ^{ère} cl. des écoles maternelles	C	1		1
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} cl. des écoles maternelles	C	1		1
TOTAUX :		8	1	9

↳ Charges de personnel

Suite à l'intégration du personnel titulaire du camping dans l'effectif communal, la commune se trouvait en sureffectif. Raison pour laquelle les trois personnes parties au cours des dernières années n'ont pas été remplacées.

Les frais de personnel peuvent néanmoins augmenter « naturellement » du fait de l'augmentation du point d'indice, des avancements d'échelon automatique et des avancements de grade.

Le recrutement d'un technicien ou agent d maîtrise remplissant les fonctions de chef d'équipe est prévu en 2022.

Evaluation des charges de personnel

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montants	423 562 €	374 876 €	423 178 €	399 914 €	375 012 €	372 617 €	330 125 €

Prévisions 2022 : 342 750 €

13) Principaux investissements inscrits aux budgets primitifs 2022

Budget principal

Projets	Coûts estimés
Aménagement rue de la Croix (voirie-terrains-E.P.)	865 687,00
Aménagement terrain multisports	235 919,00
Renforcement réseau électrique	132 040,00
Travaux d'économie d'énergie - Foyer socio-culturel	100 000,00
Acquisition propriétés SCI La Châtaigne	100 000,00
Aménagement équipements brise-vitesse	70 000,00
Chemisage conduite eaux claires rue des Fontaines	35 000,00
Eclairage public - Tranche annuelle	30 000,00
Columbarium	25 000,00
TOTAL :	1 593 646,00

Budget Eau

Projets	Coûts estimés
Adduction d'eau potable - Rue de la Croix	151 000,00
Remplacement des compteurs d'eau	118 773,00
TOTAL :	269 773,00

Budget Assainissement

Projets	Coûts estimés
Assainissement – Rue de la Croix	276 000,00